

Mr. & Mme. DIDIER AURELIEN  
Clos de Nachinal, 2  
B-5590 Achêne

0473769642  
adidier24@hotmail.com

## Bon de commande n° 015632/1632

Media : Internet



ACHÈNE, le 5/03/2019

Madame, Monsieur,

Suite à notre dernier entretien, nous sommes très heureux de vous transmettre ci-dessous notre bon de commande concernant votre projet de construction personnalisée de type "Abri moderne".

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée pour cette étude et espérons, par la présente, avoir répondu à vos attentes.

Toutefois, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir de notre part.

Si ce bon de commande vous convient, nous vous remercions de parapher le document en bas de chaque page et de le signer à la dernière page.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Hervé Buseyne  
herve.buseyne@veranclassic.be  
FR : 0032470663518  
BE : 0470663518



## Vues 3D

---



## Description détaillée

---

### Construction : Abri moderne

---

#### Dimensions

Largeur au sol	3.484 m
Profondeur au sol	5.513 m
Largeur intérieure	3.326 m
Profondeur intérieure	5.355 m
Largeur hors tout	3.806 m
Profondeur hors tout	6.121 m

#### Surfaces

Surface utile intérieure	17.811 m <sup>2</sup>
Surface au sol (toiture)	23.297 m <sup>2</sup>
Surface des parois (brute)	42.955 m <sup>2</sup>
Surface des parois (nette)	34.507 m <sup>2</sup>
Surface du bandeau	7.028 m <sup>2</sup>

#### Hauteurs

Hauteur sous bandeau	2.249 m
Hauteur totale	2.603 m
Hauteur libre intérieure	2.289 m
Hauteur de porte	1.893 m

### Sol

---

Dalle

### Toiture

---

Couverture	Tôles acier
Couleur	RAL 7016 (Gris anthracite)
Panneaux transparents	0
Bandeau	VeranProfil Sapin Rouge du Nord
Sous-toiture	Sapin Rouge du Nord
Isolation	Non
Gouttières	1 (PVC brun)
Descentes d'eau (diam. 80)	1 (PVC brun)



## Parois

---

Sauf mention explicite, les parois présentent les caractéristiques suivantes :

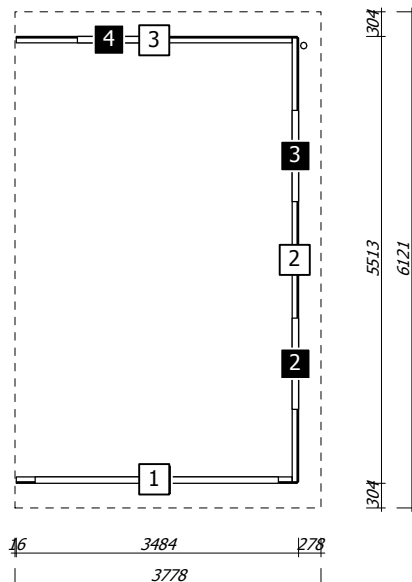
Planchettes	(H) Sapin Rouge du Nord
Double habillage	Non
Lattes de cadres (mm)	38x63
Pare-vapeur	Non
Doublage en OSB	Non
Isolation	Non
Clouage caché	Non

### Liste détaillée (mm)

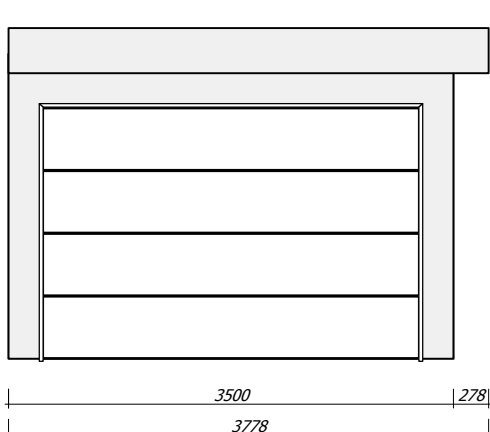
<b>Paroi</b>	<b>1</b> L=3468
- Ouverture	1 Porte Sesame 3000 x 2000 40 mm RF Lisse RAL 7016 (Gris anthracite) motorisée
<b>Paroi</b>	<b>2</b> L=5481
- Ouverture	2 Fenêtre horizontale (fixe) 1128 x 444 Bois - Plexi Mat
- Ouverture	3 Fenêtre horizontale (fixe) 1128 x 444 Bois - Plexi Mat
<b>Paroi</b>	<b>3</b> L=3468
- Ouverture	4 Porte simple 780 x 1855 Bois - 4/4 Plexi Mat
<b>Paroi pleine</b>	<b>4</b> L=5481



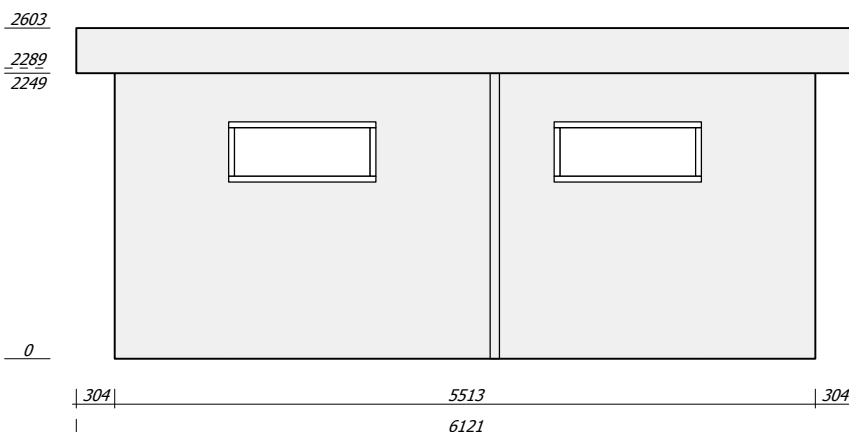
## Vues schématiques (non contractuelles)



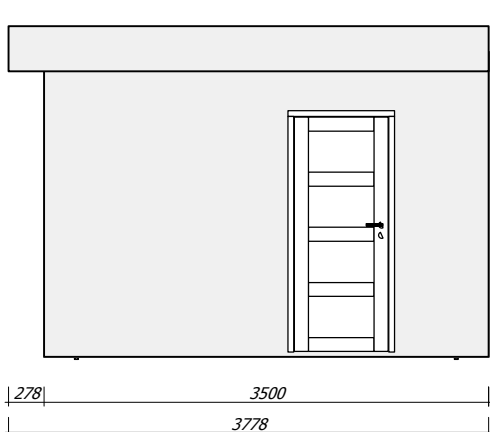
Vue en plan



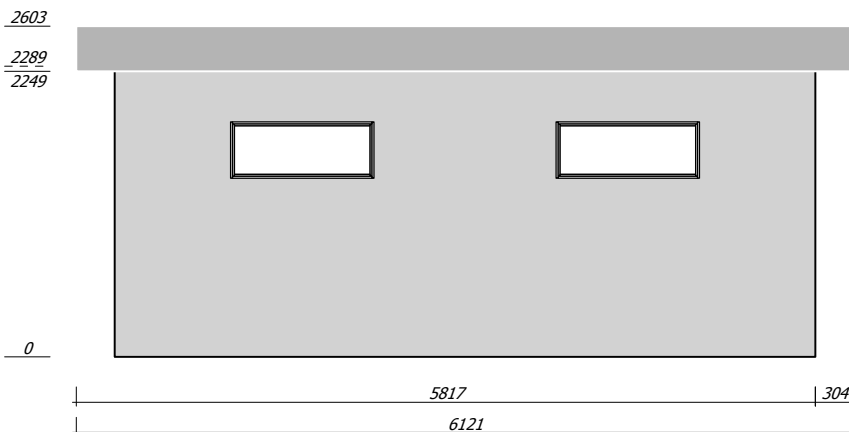
Façade



Côté droit



Dos



Côté gauche



## Articles

N°	Référence	Description	Qté.	U.	P.U. (€/U)	Prix (€)
<b>1</b>		<b>Plancher</b>				
<b>2</b>		<b>Parois</b>				
2.2	COT027	COTE 250 CM 240 CM - LATTES DE CADRE 22x58	1,000	p		
2.3	COT028	COTE 300 CM 240 CM - LATTES DE CADRE 22x58	1,000	p		
2.4	COT000	PANNEAU SUR MESURE PAR M2 - LATTES DE CADRE 22x58	16,646	m2		
2.5	SNS	MENUISERIE NE PAS ÉCRIRE À DISTANCE STANDARD	3,000	p		
2.6	VCC050	LATTES DE CADRES EN CLS 38X63 PAR ML	92,745	m		
2.7	PSM101	PORTE SIMPLE MODERNE PLEXY MATTE (1845x740x16) 4/4	1,000	p		
2.8	PSEC003	PORTE SECTIONELLE 42MM 3000X2000MM**	1,000	p		
2.9	FEN005	CHASSIS FIXE H 1122X438 MM PLEXY MATTE	2,000	p		
2.10	PSEC004	PLACEMENT PORTE SECTIONELLE**	1,000	p		
<b>3</b>		<b>Toiture</b>				
3.1	FG121.040148Z	FER-PLAT POUR BANDEAU 300X30 MM	20,000	p		
3.2	1000.33.250.3980	TOLE ACIER 1000.33.250.3980 0,6MM RAL7016 °°	7,000	p		
3.3	VCP003	PREVOIR UN SOLIN DE PLOMB	7,000	p		
3.4	300/32	SABOT 134/32 MM °°	16,000	p		
3.5	SPIE28X145X4000	SET TRIANGLES 28X145X4000 PRECOUPE	2,000	p		
3.6	1502.R2M	GOUTTIERE G-125 2M °°	1,000	p		
3.7	1502.1135	GOUTTIERE G-125 4M °°	1,000	p		
3.8	1502.2112	JONCTION G-125 BRUN °°	1,000	p		
3.9	1502.2000	FOND UNIVERSEL G-125 BRUN °°	2,000	p		
3.10	1502.3312	SUPPORT G-125 BRUN °°	10,000	p		
3.11	1502.2412	NAISSANCE CENTRALE G-125 BRUN °°	1,000	p		
3.12	1502.2802	DESCENTE D'EAU 80-2,80M BRUN °°	1,000	p		
3.13	1502.2988	COUDE PLUV 80-87° BRUN °°	3,000	p		
3.14	1516.3082	FIXO 80 BRUN °°	2,000	p		
3.15	KIT 16 M C	KIT 16 M C °°	2,000	p		
3.16	KIT O	KIT O (400 CLOUS/SACHET) °°	1,000	p		
3.17	KIT 16 M DAK 2	KIT 16 M DAK 2 (30 TIRE FINDS/SACHET) °°	5,000	p		
3.18	121001	SUPPORT GALVANISE POUR BANDEAU 265/95 MM	6,000	p		
<b>4</b>		<b>Bois</b>				
4.1	RND16X110X3968	PLANCHETTE RND ISP 16X110X3968 °°	56,000	p		
4.2	RND15X45X3392	LATTE RND ISP 15X45X3392 °°	4,000	p		
4.3	RND28X80X2852	CHEVRON RND ISP 28X80X2852 °°	1,000	p		
4.4	RND28X80X4800	CHEVRON RND ISP 28X80X4800 °°	1,000	p		
4.5	RND28X120X2842	CHEVRON RND ISP 28X120X2842 °°	10,000	p		
4.6	RND28X145X2852	CHEVRON RND ISP 28X145X2852 °°	4,000	p		
4.7	RND28X145X3852	CHEVRON RND ISP 28X145X3852 °°	4,000	p		
4.8	RND45X145X3600	CHEVRON RND ISP 45X145X3600 °°	1,000	p		
4.10	VCC012	PLUS VALUE VERANPROFILE 28X118 SAPIN PAR M²	6,949	m2		
<b>5</b>		<b>Options</b>				



N°	Référence	Description	Qté.	U.	P.U. (€/U)	Prix (€)
5.1	VCA008	LIVRAISON ZONE F TAKS INCLUS	2,000	p		
5.2	VCP007	PRIX STANDARD POUR PLACEMENT PAR M <sup>2</sup> TOITURE CONSTRUCTION DE JARDIN	23,297	m2	36,90	859,73
5.3	VCP008	PLACEMENT SOUS-TOITURE PAR M <sup>2</sup>	22,239	m2	4,78	106,39
5.4	VCP018	PLACEMENT GOUTTIERES	6,065	m		
5.5	PSEC005	MOTEUR MARANTEC 260 SZ11 AVEC 2 RADIOS**	1,000	p		
5.6	PSEC006	SERRUE DE SECOURS	1,000	p		



## Glossaire

---

### Planches en Sapin Rouge Imprégnée sous pression (ISP)

---

Nos planches en Sapin rouge du Nord proviennent de Scandinavie. Le climat rigoureux de ces régions renforce la texture du bois.

De plus, Veranclassic sélectionne uniquement le premier choix dans l'arbre, c'est à dire le Duramen partie la plus ancienne de l'arbre, également appelé "bois parfait", offrant une durabilité extrême.

Nos bois sont traitées ISP classe 4 et sont assemblées par rainures et languettes. Un chanfrein en biseau est prévu à leur jonction évitant l'infiltration de l'eau. Les planches sont de section 16 x110 mm (fixées sur des CLS. La masse volumique moyenne du Sapin rouge est de 500 kg/m<sup>3</sup> et sa classe de durabilité naturelle est de III/IV.

ISP ou Imprégnation Sous Pression signifie que les bois ont été mis sous vide puis imprégnés jusqu'à 14 bars dans toutes leur cellules, avec une solution de préservation de concentré actif, molécules fongicides et insecticides, et ce jusqu'à ce que le bois n'absorbe plus.

Attention! Ne pas confondre un traitement sous pression en autoclave et un traitement par trempage sans pression (grande surface).

### CLS

---

CLS ou Canadian Lumber Standards correspond à une dimension spécifique de bois que nous utilisons pour exécuter nos ossatures.

Toutes nos CLS sont en section 38 x 63 mm Sapin Rouge du Nord 1er choix autoclavé, classe 4.

### Tôles acier galvanisées

---

Les tôles acier que nous utilisons pour nos toiture sont des tôles de largeur de 105 cm.

Toutes nos tôles ont reçues une galvanisation ""Sendzimir"" c'est à dire, une galvanisation par trempe en continu, sans traitement préliminaire au moyen de décapants ou de fondants.

La galvanisation Sendzimir est caractérisée par des propriétés d'adhérence particulièrement bonnes et par une résistance élevée à la corrosion.

La notion le ""Galvansation Sendzimir"" est déduite par l'inventeur de ce procédé.

La couleur extérieure des plaques est un RAL 7016 gris anthracite et en sous-face, blanc pour une clarté optimale.

Nos plaques ont une résistance au feu Euroclasse A1 (non combustible).

La fixation se fait avec des vis en acier carbone trempé avec une rondelle EPDM afin de garantir une étanchéité parfaite.

### Gouttières en PVC

---

Veranclassic utilise des gouttières en PVC brun ø 120 mm fixées avec des crochets. Type G125

Des tuyaux d'évacuation de ø 80 mm et des 2 coudes sont également fournis.

Le raccordement au système d'évacuation est à charge du client.

### Notre garantie = 20 ans !

---

Sur le bois traité en Autoclave (ISP), une garantie de 20 est donnée contre la pourriture, la moisissure et les attaques des champignons et d'insectes. Voilà notre force de garantie.

### Livraison de la construction

---

Nos constructions sont livrées par nos propres services et sont déposées à l'endroit choisi par le client.

Toutes les quincailleries sont fournies pour assurer une pose et finition correcte.

Seules les chevilles de fixation pour fixer dans le béton ne sont pas fournies, étant donné la nature du sol n'est pas connu par Veranclassic





## Pose de la construction par Veranclassic

---

La pose est effectuée par nos propres services.

Celle-ci se fait exclusivement, selon accord, sur plancher avec blocs béton ou sur béton (dalle/plots).

Le client se porte garant que le terrain soit carrossable et accessible aux camions et que le terrain soit libre de matériaux et/ou arbres, propre et horizontal, lisse et complètement nivelé. (voir aussi condition générale 5)

## Cloues/agrafes visible

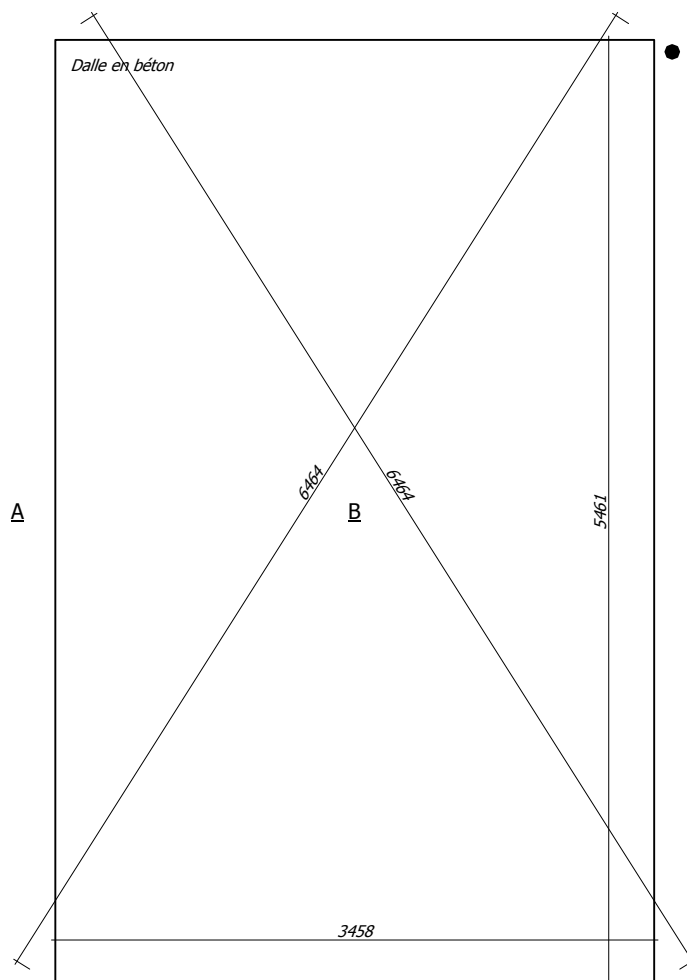
---

Clouage visible veut dire que l'emplacement de l'attache de la planchette reste visible. Nous nous efforçons pour utiliser cette méthode le moins possible.

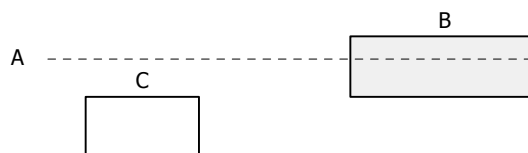


## Plan de béton

---



- A = Niveau V+0 : Niveau gazon
- B = Niveau V+5 : Niveau supérieur dalle
- C = Niveau V-20 : Niveau supérieur plots



## Tarif

---

Montant TVA (21,00 %) incluse	11.612,53 €
<b>Remise</b>	2.903,13 €
<b>MONTANT NET TTC</b>	<b>8.709,40 €</b>
<i>Montant HTVA = 7.197,85 € (*)</i>	
(*) Le prix HTVA est, après signature, ferme et valable pour une année.	
Non inclus dans le tarif : maçonnerie	

## Modalités de paiement

---

1er acompte 30% (après accords éventuels)	2.612,82 €
2e acompte 50% (pour la mise en production)	4.354,70 €
Solde 20% (à la réception des travaux)	1.741,88 €

## Conditions suspensives

---

Le contrat est établi sous réserve de :

- L'obtention de l'accord de la commune ou de la mairie, à charge du client

## Livraison

---

- Pose par VeranClassic
- Adresse de livraison : Clos de Nachinal, 2 - B-5590 Achêne

## Planning (126 Jours ouvrables)

---

- ACCEPTATION DOSSIER	10 J
- DEMANDE DE PERMIS DE BATIR	66 J
- ACOMPTE 30%	5 J
- MACONNERIE	1 J
- ACOMPTE 50%	5 J
- PRODUCTION	25 J
- LIVRAISON	5 J
- PLACEMENT	9 J

Date de livraison souhaitée : 27/09/2019



## Conditions générales de vente

---

Le contrat conclu entre l'acheteur (ci-après le « client ») et Ostyn Facilities SA (ci-après « Veranclassic»), est soumis aux conditions particulières fixées dans le contrat et aux conditions générales de vente suivantes (ci-après les « conditions générales ») :

1. Les conditions générales font partie intégrale du contrat. En cas de contradiction entre les conditions particulières reprises dans le contrat et les conditions générales, les conditions particulières prévalent.
2. Le prix, hors TVA est, après signature du contrat, ferme est valable pour une année. Le prix sera modifié après une année.
3. Les/la construction(s) commandée(s) est/sont ferme(s) et ne peut/peuvent être modifiée(s) à la demande du client (i) qu'à condition que la production ne s'est pas entamée, (ii) qu'après le paiement d'une compensation de minimum 50€ HTVA par changement et (iii) qu'avec l'accord écrit de toutes les parties. Une modification de la construction demandée entraîne une adaptation du prix (à la baisse ou à la hausse) et un report du délai de livraison.
4. Le client se porte garant que le terrain soit carrossable et accessible aux camions jusqu'à l'endroit où la construction doit être livrée. Après le déchargement, le client est responsable des marchandises (p.ex. risque d'incendie, vol, inondation, cambriolage...). Si la pose est effectuée par Veranclassic, le terrain doit être (i) libre de matériaux et/ou arbres, arbustes et (ii) horizontal, lisse et complètement nivelé. Tous les coûts éventuels à ce sujet sont à la charge du client. Si le terrain n'est pas suffisamment accessible, ou libre, ni horizontal, lisse et/ou nivelé, le client indemnifiera Veranclassic pour tous les frais supplémentaires qui en résulteraient et Veranclassic se réserve le droit de ne pas poser la construction.  
Le client se porte garant de la stabilité de l'endroit ou de l'environnement où doit être posée la construction. En aucun cas Veranclassic n'est responsable des défauts éventuels (p.ex. mauvais sous-sol, présence de murs, fondations, carrelages...). Tous les ouvrages autres que ceux à exécuter par Veranclassic, avant ou après la pose, doivent être conformes aux règles de l'art, et leurs caractéristiques être communiquées à Veranclassic.  
Le client fera en sorte que le camion (10-12m) puisse être garé légalement à l'endroit de la livraison (et de l'installation). Le cas échéant, le client fera le nécessaire afin d'obtenir l'autorisation auprès des autorités concernées. Dans le cas où le client ne respecte pas cette obligation, les amendes ou autres sanctions imposées seront à sa propre charge.
5. Les délais indiqués dans le contrat sont purement indicatifs et se prolongent de manière automatique en cas de force majeure, d'intempéries, d'impossibilité de joindre le client, de fixer un rendez-vous avec le client ou toute autre raison imputable aux clients ou à un tiers (p.ex. permis de construction, maçonnerie, ...). Veranclassic ne peut être tenue responsable d'écarts par rapport aux délais. Le délai total du dossier ne peut être garanti, en cas de report de délai.
6. Le client octroie à Veranclassic un délai supplémentaire de 30 jours après envoi d'une mise en demeure relative à la livraison (et pose) par lettre recommandée. Ce délai ne peut pas entrer en vigueur avant l'expiration du délai initialement convenu (ou, le cas échéant, du délai prolongé). Après expiration de ce délai supplémentaire de 30 jours, le client est habilité à résilier le contrat pour la partie non exécutée. La résiliation unilatérale dans le chef du client donne lieu à un décompte immédiat entre les parties, sans que le client n'ait droit à une quelconque indemnité.
7. Dans le cas où le contrat est conclu sous la condition suspensive de l'obtention d'un permis de construire et/ou d'un prêt bancaire, le client devra, en cas de non obtention du permis de construire et/ou du prêt bancaire, envoyer la preuve du refus de permis de construire et/ou au moins 3 preuves de refus de prêt bancaire auprès d'au moins 3 banques différentes. Le montant du prêt demandé ne peut en aucun cas dépasser le montant du contrat et la demande doit être réalisée conformément aux conditions normales du marché.
8. Le client est seul responsable de toute autorisation administrative qui serait nécessaire (permis d'urbanisme, d'environnement...) et déclare expressément disposer de toute autorisation requise. Le client décharge Veranclassic de toute demande éventuelle en cas de non-respect de cette clause. Dans le cas où le permis pourrait être accordé après quelques modifications de la construction, qui n'entraînent pas de grandes différences esthétiques et à condition que l'augmentation de prix éventuelle ne dépasse 10%, le client est obligé d'accepter les modifications. Dans le cas où l'intervention d'un architecte est obligatoire pour une quelconque raison, les frais de celui-ci sont exclusivement à la charge du client et cela ne pourra en aucun cas être une raison pour annuler le contrat.
9. La partie qui résilie le contrat (e.a. annulation) sera automatiquement redevable à la partie lésée, d'une indemnité de rupture de 25% du prix de la vente, sous réserve de preuve d'un préjudice supérieur, tenant compte de tous les éléments.
10. Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée dans les 8 jours à dater de la livraison (et pose) ou de l'enlèvement. En cas de livraison non-conforme ou défectueuse, reconnue explicitement par Veranclassic, la responsabilité de Veranclassic se limite au remplacement/à la réparation des marchandises défectueuses. Si le remplacement/la réparation s'avère matériellement impossible, la responsabilité de Veranclassic se limite au montant de la facture afférente à la partie de la livraison (et pose) litigieuse. En aucun cas le client ne pourra retenir un montant supérieur aux dommages subis dont il apportera la preuve et ce montant devra en tous cas être proportionnel au(x) manquement(s) constaté(s).



11. Sauf responsabilité de Veranclassic dans le cadre de la garantie décennale, Veranclassic n'est responsable pour les vices cachés légers, (c.à.d. qui ne compromettent pas la solidité du bâtiment) concernant les travaux exécutés pendant une durée d'un an à compter de la réception des travaux. Toutes plaintes concernant les vices cachés doivent être immédiatement communiquées par le client à Veranclassic par envoi recommandé. Les plaintes doivent être décrites de manière très précise et accompagnées de photos. Dans tous les cas, toute demande basée sur des vices cachés doit être introduite dans un délai d'un an après la réception des travaux, cela sous peine de déchéance.
12. Chaque produit qui est vendu par Veranclassic mais qui n'est pas fabriqué par celle-ci, c.-à-d. des articles achetés chez des grossistes (p.e. des stores, toitures en lames, serres, meubles de jardin, ...) a une garantie conforme à celle que le fabricant accorde.
13. Veranclassic n'est pas responsable en cas de bris de vitrage d'origine thermique. Ceux-ci résultent de contraintes générées par un gradient de température trop élevé entre deux zones contiguës d'une même feuille de verre. Des rideaux, des objets contre la fenêtre, des autocollants sur la fenêtre, une source de chaleur (p. ex. radiateur ou d'un système de ventilation) propageant de l'air chaud ou froid vers la fenêtre peuvent augmenter le risque de bris de vitrage. Plus d'informations concernant les bris de vitrage : voir <http://www.veranclassic.be/fb/FAQ/>.
14. Toutes les factures sont payables au siège de Veranclassic, nettes et sans remise (même en cas de paiement anticipé). Le non-paiement à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable le débit d'intérêts conventionnels de 10% l'an et, dans un délai de huitaine à dater de la mise en demeure au client, une indemnité forfaitaire de 10% du solde de la dette avec un maximum de € 4.000. Veranclassic n'accepte aucun paiement en espèces au-delà d'un montant de 10% de la valeur totale de l'achat avec un plafond absolu de €3.000, exception faite pour les commandes en-dessous de €3.000 (article 21 LAB du 11 janvier 1993).
15. Veranclassic se réserve le droit de propriété sur les marchandises livrées (et placées) aussi longtemps que le client ne s'est pas intégralement acquitté de ses obligations. Cette réserve de propriété reste valable lorsque le client a traité les marchandises et/ou celles-ci sont fixées à une autre construction ou reliées au sol.
16. Le contrat est sous réserve de mesurage effectué par le coordinateur de projet. Veranclassic se réserve le droit de résilier le contrat sans l'intervention d'un juge, s'il s'avère que, suite aux mesurages la faisabilité technique de l'ouvrage n'est pas possible, sans que le client n'ait droit à une quelconque indemnité.
17. En cas de manquements de la part du client, Veranclassic a le droit de mettre le client en demeure de respecter ses obligations dans les 30 jours après la réception de la mise en demeure. A défaut de réponse favorable, Veranclassic aura le droit de résilier le contrat sans l'intervention d'un juge.
18. Le contrat est dans tous ses aspects régi et interprété conformément au droit belge. Tout litige découlant de ou lié au contrat sera résolu exclusivement et définitivement par les tribunaux et les cours compétents pour l'arrondissement judiciaire du Hainaut. Veranclassic se réserve toutefois le droit de saisir la juridiction du domicile du client.
19. Les données personnelles du client peuvent être utilisées pour des buts commerciaux. Veranclassic est soucieux de la vie privée du client et agit toujours en accord avec la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Plus d'infos sur [www.veranclassic.be](http://www.veranclassic.be) sous le rubrique 'Disclaimer'.



Le client déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions particulières fixées dans le contrat et les conditions générales de vente.

Le client accepte de recevoir la correspondance de Veranclassic exclusivement par mail : Oui

Le montant sera payé à l'aide d'un ou plusieurs prêts :  Oui  Non

Fait en deux exemplaires, dont chaque partie déclare avoir reçu un exemplaire.

**Pour accord, le client**

**VeranClassic**, représenté par

.....

.....

Date : .....

Date : .....

A : .....

A : .....

**Nous sommes heureux de pouvoir vous compter parmi nos nombreux clients satisfaits !**



## Conseils pour exécuter votre dalle de béton

### Dimensions de votre dalle de béton :

#### ❁ Pour les constructions en 16mm :

Dim.de la dalle = Dim de la construction - 4 cm.  
Exemple pour un abri de jardin de 3m x 2m,  
la dalle de béton doit être de 2m96 x 1m96

#### ❁ Pour les constructions en 28 mm :

Dim de la construction = Dim de la construction.  
Exemple pour un abri de jardin de 3m x 2m, la  
dalle de béton doit être de 3m x 2m

#### ❁ Pour les constructions de 45 mm :






Dim de la dalle = Dim de la construction - 1 cm.  
Exemple pour un abri de jardin de 3m x 2m, la  
dalle de béton doit être de 2m99 x 1m99



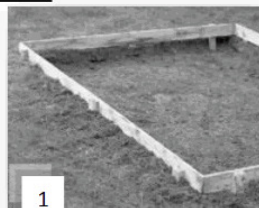
### Épaisseur conseillée pour votre dalle de

**Béton : 15 cm** (10 cm enterrée / 5 cm hors sol)

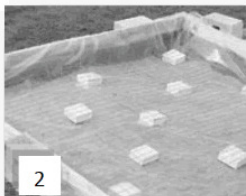
### Le dosage pour 1 m<sup>3</sup> de béton

	Treillis soudés +				
<b>Utilisation</b>		<b>Ciment</b> sac de 35 Kg	<b>Sable sec</b> Granulométrie : type 0,5 mm Densité : 1,57/m <sup>3</sup>	<b>Gravillons/béton</b> Granulométrie : type 5 à 15 mm Densité : 1,67/m <sup>3</sup>	<b>Eau</b> Environ
Dalle de compression, sol de garage, terrasse		10 sacs	630 Kg (90 Kg/sac) soit 420 litres (60 l/sac)	1232 Kg (176 Kg/sac) soit 770 litres (110 l/sac)	175 L

1. Indiquer l'endroit exact de la dalle en béton. Creuser sur ± 10 cm de profondeur. Construire ensuite sur le périmètre un coffrage à l'aide de planches en bois et de



Avant de couler votre dalle, pensez à passer une gaine pour vos câbles électriques ! (± 10 cm du bord)



2. Déposer un film plastique sur le sol et contre le coffrage. Prévoir des pierres, sur lesquelles reposera le treillis métallique, à distance régulière. Le treillis métallique est à 3 cm du sol et à 3 cm min de la surface finie ou du coffrage périphérique. Ne pas oublier de les ligaturer entre eux (paillasse).

3. Etaler le béton préparé. Préparer assez de béton pour pouvoir couler la dalle en une fois.



Votre dalle doit être **100%** lisse, de niveau et d'équerre  
(Vérifier vos diagonales)



4. Tirer le béton au moyen d'une règle métallique. Déplacer celle-ci par des mouvements en zigzag vers soi en appui sur le coffrage.



5. Laisser durcir le béton frais (± 2h). La surface peut, à votre guise, être talochée à l'aide d'une plâtresse en plastique. Pendant une période chaude, humidifier correctement le béton et le protéger du soleil. Le gel et la pluie peuvent aussi être la cause d'un résultat imparfait. Après le durcissement total du béton, enlever le coffrage en bois (± 21 jours).

Le client déclare avoir pris connaissance des explications ci-mentionnées.

Signature du client:

Date:



1. Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours, si le contrat est conclu entre un professionnel et un consommateur dans un lieu qui n'est pas celui où le professionnel exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, en la présence physique simultanée des parties.
2. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la signature du bon de commande.
3. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier : OSTYN FACILITIES, 1, Avenue du Bois Jacquet, B-7711 Dottignies, 00 32 (0)56 84 38 48, E-mail : info@veranclassic.be votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.
4. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.
5. Sans préjudice de l'article 6, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, en cas de rétractation de votre part du présent contrat.
6. Etant donné que vous avez autorisé expressément le représentant de OSTYN FACILITIES à procéder au métrage et à l'établissement d'une étude de faisabilité (bon de commande), vous êtes au courant que cet engagement engage à supporter des frais forfaitaires de 750 EUR en cas de rétractation.
7. **Modèle de formulaire de rétractation**  
(Si vous souhaitez vous rétracter du présent contrat, veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner)  
A OSTYN FACILITIES, 1, Avenue du Bois Jacquet, B-7711 Dottignies, 00 32 (0)56 84 38 48, E-mail : info@veranclassic.be  
Je/nous (\*) notifie/notifions par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/ ci-dessous  
- Commandé le (\*)/reçu le (\*)  
- Nom du/des consommateur(s)  
- Adresse du/des consommateur(s)  
- Date  
(\*) Rayez la mention inutile

